

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



SOMMAIRE

Introduction	3
Chiffres clés de 2022	4
CHAPITRE 1	
Les actions nationales ou réalisées par le siège de l'association Enfance & Partage	
1.1. Le numéro Vert Stop Maltraitance.....	5
1.2. Le numéro Vert Allo Parents Bébé.....	7
1.3. L'accompagnement juridique.....	10
1.4. L'accompagnement psychologique.....	12
1.5. L'International.....	13
1.6. La communication.....	14
CHAPITRE 2	
Les actions menées par les comités locaux	
Présentation des comités locaux : l'accueil, l'écoute et les actions.	
2.1. L'accueil et l'écoute.....	18
2.2. L'accompagnement Psychologique.....	18
2.3. L'accompagnement Juridique.....	20
2.4. Les actions de Prévention.....	21
• La prévention en milieu scolaire : (ERVMD).....	21
• La prévention en milieu scolaire : les animations d'éducation préventive.....	23
• La prévention en direction des adultes (PRESA).....	25
2.5. Les animations locales.....	25
CHAPITRE 3	
Les Ressources	
3.1. Les Libéralités.....	28
3.2. La collecte de Dons.....	28
3.3. Le Partenariat Entreprises.....	29



INTRODUCTION

Depuis 46 ans, l'association **Enfance & Partage**, reconnue d'utilité publique lutte pour la protection de l'enfance et organise ses actions autour de la prévention, de la protection, du soutien des enfants victimes de toute forme de violences qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles et à la défense de leurs droits.

Depuis 46 ans l'association s'est engagée à « Protéger et défendre tous les enfants victimes » .

Depuis 46 ans l'association Enfance & Partage agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et/ou la société afin de lui permettre de s'épanouir en tant qu'adulte selon ses choix.

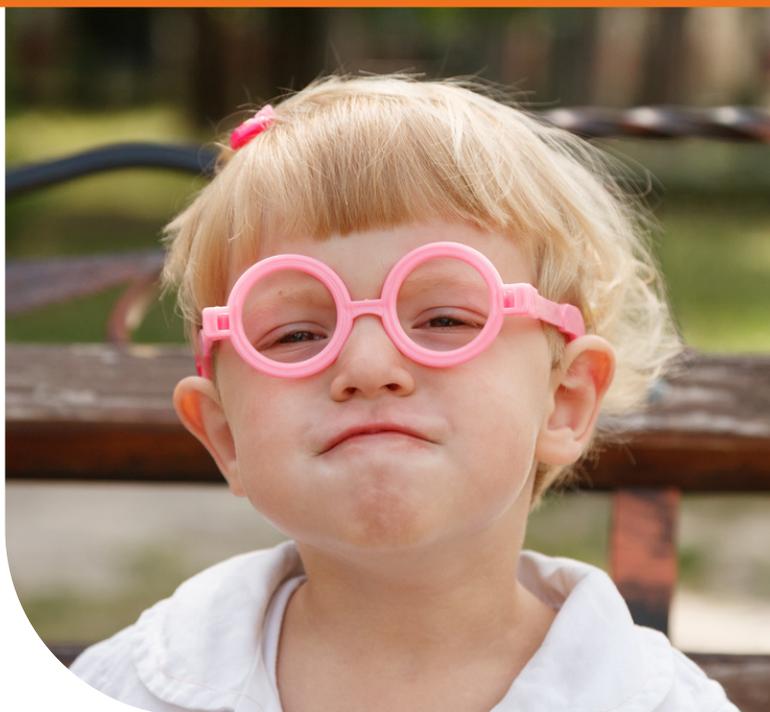
Ses missions prennent assise sur La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.), adoptée par l'O.N.U. en 1989 et ratifiée par la France en 1990.

En 2022, sur l'ensemble du territoire national, Enfance & Partage a proposé des actions en direction des enfants, des familles, des parents, des victimes.

Le contexte de la pandémie a, en 2022, disparu et la réalisation de nos actions de terrain en direction de nos publics a repris son cours normal.

Deux nouveaux comités ont vu le jour lors de l'assemblée générale de juin 2022 portant ainsi le nombre de comités à 20 sur le territoire national. (19 comités locaux et une délégation Paris/ Créteil, rattachée au siège national).

Enfance & Partage défend aussi les intérêts des enfants victimes et des familles d'enfants victimes, conformément aux principes inscrits dans les statuts de l'association.



Enfance & Partage est fortement engagée dans la promotion des droits des enfants et la défense des victimes de maltraitance et nous militons notamment pour que la parole de l'enfant soit libérée, entendue et écoutée.

En 2022, Enfance & Partage organise ses missions selon trois grands axes pour la réalisation de ses activités :

1 - Les actions d'écoute, de conseil et d'accompagnement, organisées et réalisées au niveau national à Paris et localement au sein des comités locaux installés sur l'ensemble du territoire.

2 - Les actions de prévention déclinées sur le terrain, les animations-formations dans les milieux scolaires et centres de loisirs, pour transmettre aux plus jeunes les bonnes pratiques pour être vigilant et se protéger face aux violences. Les animations-formations en direction des publics adultes et professionnels travaillant avec les plus jeunes afin qu'ils sachent identifier les situations à risques, encourager et accueillir la parole des victimes.

3 - La défense des intérêts des enfants et des victimes de maltraitance. L'association participe aux travaux de plusieurs collectifs tels que le GIP, le CNPE et le COFRADE.

L'ANNEE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Enfance & Partage a été créée il y a plus de 46 ans. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2010. Elle est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'organisme éducatif complémentaire d'enseignement public.

Elle bénéficie :

- D'une implantation territoriale nationale et locale avec ses 20 lieux (19 comités locaux et la délégation parisienne /crisolienne avec le déménagement du siège national de Paris à Créteil),
- Du concours de 280 bénévoles investis dans la cause des enfants,
- De 11 salariés au 31 décembre 2022 soit 8.85 équivalents temps pleins,
- Plus de 900 séances d'accompagnement psychologique en thérapie individuelle.

Plus de 10 800 enfants ont suivi une session de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire (ERVMD et prévention) :

- 3603 enfants des écoles primaires et aux collèges ont suivi l'animation / formation au jeu créé par Enfance & Partage " En Route Vers Mes Droits " (ERVMD).
- 7153 enfants informés, sensibilisés par les actions d'éducation préventive (au sein des écoles primaires jusqu'au lycée).
- 323 personnes adultes et professionnels formés dans le cadre des actions « Prévenir - Repérer - Ecouter - Signaler - Agir » (PRESA).



Plus de 1000 enfants accompagnés à l'international dans des projets éducatifs, de santé, de développement économique et éco citoyen, à Madagascar, au Tchad.

2 Numéros Verts, « Stop maltraitance » et « Allo Parent Bébé » (APB) - numéros gratuits, nationaux, garantissant l'anonymat, l'écoute et le soutien - ont accueilli plus de 2200 personnes :

- 1017 personnes écoutées, orientées dans le cadre de l'écoute des parents (Numéro Vert « Allo Parent Bébé »).
- Plus de 1200 personnes, victimes ou parents de victimes, ont appelé le Numéro Vert « Stop maltraitance » (913 appels) et les comités locaux (287 appels).

203 victimes ont été accompagnées par notre pôle juridique.

45 dossiers de constitution de partie civile sont en cours dont 15 nouveaux en 2022.

L'association s'appuie sur un réseau de plus de 50 professionnels (avocats et psychologues) sur toute la France, mobilisés à nos côtés.

L'association a été désignée Administrateur Ad Hoc dans 70 nouvelles procédures judiciaires. Elle a délégué cette mission à 3 bénévoles (2 en 2021).

CHAPITRE 1

LES ACTIONS NATIONALES OU PORTÉES PAR LE SIÈGE

1.1.

LE NUMÉRO VERT " STOP MALTRAITANCE "

Le Numéro Vert « Stop Maltraitance », créé en 1988, est une des premières actions proposées par l'association en direction des victimes et des familles.

Ce Numéro Vert est gratuit, anonyme et national.

Il permet aux personnes confrontées à des situations de violences faites aux enfants d'appeler : elles sont écoutées, entendues, orientées, conseillées, soutenues.

Le Numéro Vert est animé par des bénévoles qui assurent une présence téléphonique quotidienne en direction des victimes, familles de victimes ou témoins d'actes de violences sur des mineurs.

Organisation de la mission et formation des bénévoles

L'équipe assure une présence du lundi au vendredi avec une plage d'ouverture en continu de 10h à 18h, une répartition par plage horaire réalisée chaque mois selon un emploi du temps à compléter via Doodle.

Le recueil de situations d'enfants en danger, victimes de violences sexuelles, physiques et ou psychologiques, constituent un premier travail pour les bénévoles.



Suite aux premiers conseils et/ou orientations, et si nécessaire, les bénévoles vont transmettre le dossier aux personnes qualifiées au sein de l'association.

Les bénévoles sont formés à l'écoute. Ils suivent une formation de base juridique et psychologique.

Ils se retrouvent mensuellement afin d'échanger ensemble en présentiel ou en distanciel, sur des situations et actions mises en œuvre.

Ces temps d'échange, de partage d'informations sont des moments forts, importants. Ils sont animés par la responsable juridique et la psychologue de l'association. Ils permettent aussi à la responsable juridique de diffuser des actualités en matière de législation.

C'est un temps convivial, indispensable pour assurer au mieux l'écoute et les réponses à apporter.

L'équipe de bénévoles est constituée de retraités (+ de 90%) d'horizons divers (enseignement, justice, police.).

Les statistiques de 2022 du Numéro Vert « Stop Maltraitance ».

En 2022, les bénévoles écoutants du Numéro Vert ont bénéficié d'un nouvel outil de travail : la fiche Apside.

Cette fiche de suivi des appels, élaborée dans le cadre d'un mécénat de compétence avec la société APSIDE, a amélioré les données statistiques attendues sur cette action. Opérationnelle depuis le 1er janvier 2022, elle permet aux bénévoles écoutants de réaliser le suivi quotidien de leur activité, l'établissement de statistiques et l'envoi auprès de comités locaux des situations pour lesquelles ils sont géographiquement compétents.

En 2022, le Numéro Vert a reçu 913 appels (2021 : 822 appels).

Nous avons constaté des périodes de « pic » d'appels en mars 2022 avec 89 appels, en septembre (122 appels), en octobre (108) et en novembre 2022 (106). Les explications seraient les renvois par certains services, comme le 119, en période de suractivité.

Les appelants :

- 90% des appelants au Numéro Vert sont des tiers, c'est-à-dire autre que la victime elle-même. Et ce tiers est, pour 94%, un adulte.
- 84% des appelants sont un proche de la victime.

La durée des appels :

- La durée moyenne d'un appel au Numéro Vert « Stop Maltraitance » est de 21 minutes.
- L'heure d'appel au Numéro est concentrée entre 10h et 11h ainsi que de 14h à 17h.
- La moyenne mensuelle est de 76 appels.



Victimes

- 63% des appels concernent des enfants victimes de moins de 10 ans.
- 44% des appels concernent des filles.

Faits

Violence psychologique : 21%
 Violence sexuelle : 7%
 Violence physique : 15%
 Mineur au sein d'un conflit entre parents : 15%
 Négligence / privation : 10%
 Élément de violence non caractérisée : 6%
 Témoin de violences conjugales : 4%

Selon les appels, 50% des auteurs seraient des hommes, 26 % des femmes.

63% des auteurs appartiennent à la famille proche de la victime.

33% des couples en voie de séparation.
 11% en situation de violences conjugales.
 10 % problèmes psy.

Les causes de dégradation des situations, comme le chômage ou les difficultés économiques, sont mineures dans l'établissement de situation de violence et ou maltraitance.

Auteurs

63% des auteurs de maltraitance signalés appartiennent à la famille proche de la victime. Ce qui signifie peut-être que nous sommes principalement repérés par les personnes qui nous contactent ainsi que par nos prescripteurs pour intervenir dans des situations de maltraitance intra-familiale.

Les actions des bénévoles

Les bénévoles écoutants réalisent une première prise en charge par leur écoute et leurs conseils.

Compte tenu des éléments collectés, ils ont la possibilité de proposer aux appelants (victime directe ou famille) un rendez-vous pour évaluer leurs besoins et mettre en place si nécessaire un accompagnement juridique et/ ou psychologique, et des actions judiciaires.

Organisation du Numéro Vert " Stop Maltraitance "

- 10 bénévoles à temps partiel.
- La responsable Numéro Vert à temps partiel.
- La responsable juridique à temps partiel.



1.2. LE NUMÉRO VERT ALLO PARENTS BÉBÉ (APB)

C'est le second Numéro Vert d'écoute, anonyme, gratuit et national, d'aide et de soutien à la parentalité créé en 2008 par l'association Enfance & Partage.

La mission d'Allo Parents Bébé a pour objectif l'écoute, le conseil, l'orientation et le soutien aux parents, de la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant.

Elle apporte une réponse immédiate à des situations d'inquiétude, de questionnements, de fragilité et de désarroi des parents face aux situations nouvelles liées à la venue d'un enfant au sein de leur foyer.

Les réponses sont réalisées par des écoutantes salariées de formations différentes (psychologues et éducatrices de jeunes enfants).

En 2022, plusieurs changements ont eu lieu au sein de l'équipe d'APB. Une coordinatrice a travaillé durant 6 mois au sein de l'équipe. Une salariée a démissionné et une autre est partie en congé maternité.

La capacité de recueil des appels a, de ce fait, progressivement diminué en fin d'année (42 appels en décembre comparé à une moyenne de 100 appels par mois) et un pic a été observé au cours du mois de mars (143 appels) lorsque l'équipe était au complet.

Travaux de recherches réalisés par les salariés

En 2022, a été réalisée par les psychologues de l'équipe, une note présentant un état des lieux et la stratégie du soutien à la parentalité dans les politiques publiques de protection de l'Enfance.

Ce document comporte un exposé de l'évolution de la protection de l'Enfance depuis la loi de 2007, ainsi qu'une présentation de la prévention et de la notion de risque de maltraitance.

Est abordé dans une seconde partie, le rôle des dispositifs de soutien à la parentalité en protection de l'Enfance.

Enfin, une réflexion ouverte est portée sur la stratégie de soutien à la parentalité au sein d'Enfance & Partage.

Ce document s'inscrit dans un travail de fond mené par l'association sur son projet associatif et son périmètre d'actions au sein de la protection de l'Enfance.

Les statistiques de 2022 Allo Parents Bébé

Certains items ont un pourcentage d'appels "non renseignés". Cela s'explique par le fait que l'item n'ait pas été noté durant l'appel ou qu'il s'agit d'appels sur la ligne de soutien (qui ne sont renseignés qu'au cours du premier appel, afin de ne pas fausser les statistiques).

Comme le Numéro Vert « Stop Maltraitance », le Numéro Vert « Allo Parents Bébé » a contribué à l'expérimentation de l'outil de suivi (fiche APSIDE) et, dès début 2022, l'a mis en pratique au quotidien.

En 2022, le total des appels au Numéro Vert « Allo Parents Bébé » est de 1017 appels dont 14% seront des appels reliés à la ligne de soutien.



Les appelants :

En 2022, le total des appels au Numéro Vert APB était de 1017 appels.

- 775 étaient des mères (76%)
- 119 étaient des pères (12%)
- 13 étaient les deux parents ensemble (1%)
- 54 étaient "Autres" (autre personne de la famille, professionnel, etc.) (6%)

56 appels ont été non renseignés.

Récurrence :

81 % des appels étaient uniques, 19% étaient des appels récurrents.

Durée :

La durée moyenne des appels était de 21 minutes. Les appels les plus courts ont duré quelques minutes et certains appels ont atteint 2h.

Âge de l'enfant :

- 20% des appels concernaient des enfants de 0 à 3 mois.
- 13% des enfants de 3 à 6 mois.
- 17% des enfants de 6 à 12 mois.
- 15% des enfants de 12 à 24 mois.
- 19% des enfants de plus de 2 ans.

Les différentes tranches d'âge des enfants ne comportent pas de différence significative d'un point de vue statistique.

Ce qui signifie que les parents appelants se sont saisis de la ligne d'écoute durant toute la période de la naissance aux 3 ans de l'enfant.

Nous pouvons néanmoins noter que les deux tranches d'âge les plus élevés demeurent, comme les années précédentes, de 0 à 3 mois à la sortie de la maternité, et pour les enfants de plus de 2 ans, correspondant au début du développement du langage et de la possibilité pour l'enfant de s'opposer.

Pour 68 % des appelant-e-s, il s'agit du premier enfant. Mais ce pourcentage est moyennement significatif car beaucoup d'appels sont non renseignés pour cet item.

Contenu des appels

22 % des appels concernent l'état psychologique de l'appelant (détresse, épuisement, fatigue, tristesse, inquiétude, lassitude).

11 % concernent l'état de santé de l'enfant.

Ces deux sujets sont les plus abordés, et ensuite ils sont suivis de sujets tels que :

- le sommeil (6%),
- l'alimentation (6%),
- le comportement de l'enfant (6%),
- le lien parent-enfant (6%),
- le couple parental (5%).

Les 4 principales orientations proposées aux appelants sont :

Orientations vers :	% d'appelants orientés
PMI	25%
Psychologue	16%
LAEP	13%
Pédiatre	12%



Approche qualitative

La ligne d'écoute Allo Parents Bébé est une ligne ressource pour les parents.

Que la réponse apportée soit un simple renseignement sur des structures existantes de proximité, un conseil de puériculture ou éducatif jusqu'à l'écoute de parents en grande détresse, écouter les parents durant cette période de la périnatalité, les rassurer, les orienter, participe à la prévention prévenante.

Dans une majorité des appels, les appelant-e-s évoquent un stress, une difficulté, de l'anxiété ou de la détresse, liés soit à un comportement, une expression, un vécu de l'enfant ou liés à un vécu interne parental.

En étant à l'écoute de ceux qui entourent les bébés, nous créons un espace pour dire ce qui se joue pendant cette période de la mise au monde d'un enfant, ce qu'il génère, ce qu'il questionne.

Cela permet d'accompagner les parents à comprendre les sources de tension et d'agressivité, les émotions intenses de tristesse, de colère, de peur qui peuvent les traverser, mais aussi à les rassurer dans leurs choix et positionnements éducatifs, les questionner lorsque leurs certitudes semblent ne pas respecter les besoins de leur enfant.

Pour 2023, les développements et actions envisagés :

- Participation des écoutantes à des commissions de travail en lien avec les administrateurs et bénévoles de l'association, à propos de la parentalité et de l'enfance.
- Poursuite des analyses de la pratique, se déroulant une fois par mois, permettant aux écoutantes de travailler leur posture professionnelle d'écouter, d'analyser les spécificités de ce travail d'écoute, de se former.



Organisation du Numéro Vert " Allo Parents Bébé "

4 écoutantes à temps partiel pour un équivalent temps plein de 1.5

Recrutement et démission d'un poste de responsable du service APB

1.3.

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES FAMILLES ET DES VICTIMES

L'accompagnement juridique constitue une des deux composantes de l'accompagnement réalisé par l'association.

Enfance & Partage propose un accompagnement gratuit pour toutes les victimes et victimes collatérales de maltraitance physique, psychologique et sexuelle.

La responsable juridique du siège national et l'équipe de bénévoles sont là pour aider et conseiller dans l'entreprise de démarches juridiques.

Car ces démarches sont souvent complexes et longues pour les familles et pour les victimes.

A l'écoute d'un appel de victime ou de sa famille, la juriste et l'équipe de bénévoles peuvent réaliser :

- Une information dite préoccupante auprès du conseil départemental ;
- Un signalement auprès du procureur de la République selon la gravité des faits, avec d'éventuelles mesures en conséquence (ordonnance d'éloignement, placement de l'enfant, saisine du juge et/ou demande d'enquête pénale, etc.).

En 2022 :

203 personnes accompagnées (victime ou famille)

A la suite d'un premier contact au Numéro Vert, ces personnes ont bénéficié d'un RDV téléphonique avec la responsable juridique pour des conseils ponctuels (1 à 3 RDV par personne sont nécessaires.).

Les problématiques abordées lors de ces rendez-vous ont été, dans leur grande majorité, des situations de violences sexuelles intra familiales, ainsi que des difficultés post-séparation et/ou divorce dont les enfants sont les enjeux.

A noter qu'en 2022, 125 personnes (victimes ou membres de la famille de la victime) avaient bénéficié d'un rendez-vous.

177 situations ont fait l'objet d'un accompagnement juridique (173 en 2021) :

Ces situations ont fait l'objet d'un accompagnement, c'est-à-dire d'un suivi par les bénévoles ou la responsable juridique. Cet accompagnement a impliqué des rendez-vous téléphoniques réguliers et ouvert également la liberté aux victimes et personnes accompagnées de pouvoir contacter le bénévole référent.

Dans le cadre de ces dossiers, nous avons été amenés à envoyer 25 informations préoccupantes au sein de différentes CRIP ainsi que 10 signalements d'enfants en danger auprès des parquets.

95 situations ont fait l'objet d'un accompagnement par la responsable juridique :

Cet accompagnement concerne, pour une large majorité, des situations de violences sexuelles intra-familiales. Il a pour objectif une orientation sur les procédures à engager, tant sur le plan pénal que civil, puis un suivi de ces procédures engagées ainsi que des conseils pour que ces personnes puissent saisir l'enjeu des procédures, le fonctionnement de la justice et du système de protection, les rôles de chaque professionnel et parfois leurs attentes.

82 situations ont été suivies tout au long de l'année par des bénévoles en charge de l'accompagnement des victimes et des familles.

Ces bénévoles ont consacré 822 heures pour l'écoute et le suivi des situations (lecture des documents reçus, rédaction des comptes rendus, échange de mails etc.).

En 2021 : 756 heures avaient mobilisé les bénévoles.

En 2022 : 97 situations ont été redirigées auprès des Comités locaux.



Constitution de partie civile (CPC)

La constitution de partie civile est l'acte par lequel E&P décide d'être partie civile au côté des victimes le temps de la procédure ainsi que lors d'un procès pénal. Cela permet de prendre part au procès notamment, à la procédure, et de représenter au mieux les intérêts de l'enfant victime. Après présentation d'un dossier de demande de CPC par la responsable juridique, le CA émet un vote favorable ou défavorable pour cette action.

15 nouvelles constitutions de parties civiles ont été acceptées par le Conseil d'administration d'Enfance & Partage.

Ce qui porte à 45 le nombre de procédures dans lesquelles l'association est actuellement engagée aux côtés des victimes et représentée par un de ses 35 avocats.

Pour l'année 2022, l'association a été présente en qualité de partie civile durant 40 jours devant une cour d'assises et quatre devant un tribunal correctionnel. Lors de ces procès, l'association était représentée par un de nos avocats mais également par la juriste du siège et/ou par un ou des bénévoles de l'association de région.

Les Administrateurs ad hoc :

Depuis 2000, l'association Enfance & Partage a souhaité s'investir dans la mission d'administrateur ad hoc pour toujours accompagner au mieux les victimes.

L'administrateur ad hoc est désigné par décision judiciaire lorsqu'il existe une confusion ou une opposition d'intérêt entre l'enfant et ses représentants légaux. Il exerce les droits du mineur et fait valoir ses intérêts le temps de la procédure judiciaire. Il peut également être amené à gérer jusqu'à la majorité de l'enfant, les sommes allouées au titre des dommages et intérêts.

En 2022, Enfance & Partage a géré 100 comptes bancaires pour des mineurs ce qui représente 630 380 euros. En 2021, Enfance & Partage avait géré 90 comptes bancaires pour des mineurs ce qui représentait 431 430 euros.

Durant l'année 2022, nous avons pu restituer 60 639 euros à 11 victimes devenues majeures. Le temps gestion de ces comptes oscille entre 1 an et 16 ans !

Durant l'année 2021, nous avons pu restituer 52 189 euros à 14 victimes devenues majeures. Le temps gestion de ces comptes oscille entre 1 an et 16 ans !

L'association collabore avec 35 avocats répartis sur tout le territoire.

Ces avocats sont amenés à intervenir dans les dossiers dans lesquels notre association décide de se constituer partie civile.



L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES VICTIMES ET OU DES FAMILLES DE VICTIMES.

Depuis plus de 46 ans, Enfance & Partage réalise, localement ou au niveau du siège national, deux missions primordiales d'accompagnement en direction des victimes de maltraitance.

L'accompagnement psychologique est réalisé par téléphone et a pu ainsi continuer malgré les difficultés liées au contexte sanitaire.

La psychologue, salariée de l'association, assure cette mission d'accompagnement psychologique.

Elle réalise, en fonction de chaque cas, un diagnostic. Puis, soit elle prend en charge l'accompagnement, soit elle oriente l'enfant victime ou sa famille vers des structures adaptées au diagnostic entrepris.

Présentation du cadre des entretiens : un entretien d'accompagnement psychologique dure 50 minutes. Il est un espace de parole libre où chaque personne peut évoquer des faits de maltraitance, connus et/ou vécus.

Ce temps d'échange permet également de faire une évaluation de la situation et le cas échéant de pouvoir orienter l'appelant et/ou la victime, en fonction de sa demande et de ses besoins.

Organisation de l'accompagnement juridique :

Une salariée à temps plein, la responsable juridique.

4 bénévoles de Paris pour la gestion des dossiers.

Dans la plupart des cas, une procédure judiciaire est ouverte, ce qui permet d'accompagner l'appelant à chaque étape de la procédure (dépôt de plainte, confrontation, classement sans suite, condamnation de l'agresseur, etc.).

Par ailleurs, les faits de violence ayant principalement lieu dans le cadre familial, l'accompagnement psychologique permet à l'appelant d'interroger la dynamique familiale passée et son évolution après la révélation des faits ainsi que les enjeux transgénérationnels.

A noter que certaines personnes bénéficient, en parallèle, d'un accompagnement juridique de la part de la responsable juridique de l'association.

Accompagnement
psychologique

Une salariée
à temps partiel.

1.5. L'INTERNATIONAL

Enfance & Partage est née en 1977 avec l'ambition de lutter contre la maltraitance en France mais aussi de proposer plus largement de l'aide aux " Enfants du Monde " comme le disait son slogan de l'époque.

C'est ainsi que l'international représente une mission historique de l'association, inscrite dans les statuts et dans le Règlement Intérieur au même titre que l'ensemble des missions que propose l'association.

L'ensemble de nos projets et actions à l'international s'inscrivent dans nos axes d'intervention en direction des enfants, dans les domaines de l'Education, de la santé et du développement de l'enfant, en accord avec les droits fondamentaux de la CIDE.

Ces actions hors de France sont essentiellement menées par le comité de Toulouse avec le soutien de quelques comités.

En 2022, c'est une continuité des actions engagées qui se réalise.



Le Projet à MADAGASCAR

Historiquement et depuis 1984, Enfance & Partage mène en partenariat avec le Conseil de Développement d'Andohatapenaka (CDA), des actions dans un quartier très peuplé et particulièrement défavorisé situé à Antananarivo, la Capitale de Madagascar.

Cette action "Scolarisation" a été initiée en 1984 et se situe dans notre programme « Education ».

Ella a pour objectif de permettre à des enfants démunis d'accéder à une éducation et à un enseignement de qualité en classes de primaires et secondaires. Une action qui se déroule en partenariat avec une vingtaine d'écoles publiques et privées dans lesquelles les enfants sont accueillis.

Ces actions contribuent à l'amélioration des conditions de vie des enfants et habitants en général, sur des thèmes tels que :

- L'éducation par le développement de programmes de scolarisation, de lieux d'accueil des enfants par une garderie, soutien logistique pour la bibliothèque etc.).
- Le lien social et santé par la création de dispensaires, de lieux d'accès à la santé pour les enfants, création d'une Maison des parents.

- L'Eco citoyenneté par le projet " Eco-citoyen" : faire intégrer progressivement des gestes éco citoyens réalisables au niveau de la communauté en ciblant plus particulièrement les enfants. Ils prennent connaissance des pratiques néfastes en matière d'écologie et adoptent des gestes éco-citoyens comme principe de vie.
- La ferme pédagogique a vu le jour, les bénéficiaires sont les enfants de la garderie, une initiation des enfants à la connaissance et à la culture des légumes et reconnaissance des animaux de la ferme, de leur alimentation.

Ce projet a été financé par notre partenaire UNIVAIRMER et par Enfance & Partage.

Le projet en 2022 avec le diocèse Ambositra : Promouvoir l'éducation par le biais du sport.

Le même objectif et déploiements d'actions, fondé sur les axes prioritaires de l'association : l'éducation des enfants, la lutte contre la délinquance, la violence.

La mobilisation autour de la construction d'un terrain de basket pour les jeunes du quartier.

Les jeunes enfants s'intéressent surtout au basket or il n'y avait pas encore de terrain de basket.

Le nombre d'enfants bénéficiaires de ce projet est de 700 enfants c'est-à-dire 58% de la totalité de la population du village.

Projet au TCHAD avec une association locale : l'ASSODEV

Avec l'association ASSODEV (Association pour la solidarité et le développement), Enfance & Partage et le comité local d'Ille-et-Vilaine ont organisé une action de sensibilisation et d'éducation des enfants de la rue /mineurs portée par le comité de Toulouse. Les enfants bénéficiant de l'aide de l'ASSODEV pourront recevoir dans le cadre de l'alphabetisation différents outils (cahiers, crayons, livres, 1 projecteur).



Organisation de la mission International

Plusieurs bénévoles de l'équipe du comité local de Toulouse.

1.6.

LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DE L'ASSOCIATION

En 2022, de nombreuses actions ont été menées par le service communication pour répondre aux besoins exprimés des comités, du siège et de certains de nos partenaires.

Ainsi avec l'UNAF, une collaboration exemplaire a été mise en place pour finaliser l'estampillage par le gouvernement du Guide "Pour une Coparentalité réussie" réactualisé et sa réimpression (assumée par l'UNAF et Enfance & Partage.).

Commande d'un kit de communication

Afin de permettre aux comités de disposer des outils nécessaires et de mieux anticiper les manques, nous avons testé la mise en place d'une commande unique et annuelle d'un Kit de communication (dépliants, flyers, affiches, outils de prévention, etc.). En utilisant un formulaire spécifique adressé en mars 2022, les comités ont pu commander les outils dont ils avaient besoin pour la fin de l'année. Nous allons voir, en 2023, comment optimiser ce système, notamment via le futur Extranet.

Production et diffusion d'affiches

Pour permettre aux comités d'être plus visibles, nous avons réalisé, en juin 2022, 8 nouvelles affiches A3 sur des thèmes différents :

- Recrutement des bénévoles.
- Promotion du Numéro Vert Stop Maltraitance (2 modèles).
- Promotion du Numéro Vert Allo Parents Bébé.
- Message de prévention à l'attention des élèves des écoles primaires.
- Message de prévention à l'attention des élèves de collèges.
- Message de prévention à l'attention des élèves de lycées.
- Message de prévention sur le syndrome du bébé secoué.

Présentées aux délégués à la Réunion pré-AG en juin 2022, elles ont ensuite été envoyées, en septembre, aux comités qui en avaient commandé dans le Kit communication.

Création d'un flyer personnalisé pour chaque comité

Le CA a validé, en 2022, l'affectation d'un budget à la création et à l'impression de 500 exemplaires d'un flyer recto-verso personnalisé pour chaque comité. Chaque modèle a été créé en interne par le Responsable Communication de l'association en fonction des demandes des comités. Les exemplaires ont été imprimés et livrés aux comités. Tous n'ont cependant pas demandé à bénéficier de cet outil de communication. Le CA indiquera si l'opération est reconduite en 2023.

Agenda 2023

Comme chaque année, l'association a pu, dans le cadre d'un partenariat, faire créer et diffuser un agenda contenant une dizaine de pages couleurs de présentation de l'association. Le siège a pu en adresser un exemplaire à plus de 350 contacts. Chaque comité en a commandé un certain nombre pour leurs partenaires et bénévoles.



Les agendas leur ont été envoyés en novembre 2022. Mais nous notons une forte baisse des commandes par les comités cette année, ce qui fait que beaucoup d'exemplaires n'ont pas pu être distribués. Le CA examinera l'opportunité de reconduire cette opération en 2023/2024.

Construction d'un nouvel Extranet

Les comités et bénévoles ont demandé à disposer d'un outil adapté et accessible pour suivre l'actualité générale de l'association mais aussi pour accéder aux documents et outils utiles dont ils ont besoin au quotidien. Le CA a donc commandé la création d'un nouvel Extranet pour remplacer l'Intranet actuel déficient. Après un appel d'offres à trois sociétés, c'est l'agence VERTUELLE qui a été retenue pour développer la nouvelle plateforme, attendue pour 2023. Un groupe de travail a été mis en place avec des bénévoles volontaires issus des comités. Il a pu ainsi apporter ses contributions aux réflexions menées sur l'arborescence et les maquettes graphiques du futur Extranet.

Un grand MERCI aux membres de ce groupe !

- Maxime Douaglin (Ille-et-Vilaine)
- Anne-Marie Duchillier (La Rochelle)
- Laurence Herampreis (Royan),
- Richard Pawlikowski (Haute-Garonne)
- Lusmila Velasquez Valdez (Finistère)

Evolution de la charte graphique de l'association

Dans le cadre de la redynamisation du projet associatif, le CA a souhaité qu'une réflexion soit lancée sur la refonte du logo de l'association (celui avec les 4 personnages de couleurs vives). En effet, ce visuel avait été choisi en 2021 pour remplacer rapidement le logo précédent (les 4 ronds de couleurs) qui, après plus de 6 ans d'utilisation, ne donnait pas satisfaction. Mais ce nouveau logo (avec les 4 personnages) était, au départ, une simple illustration créée pour un dépliant. Il n'avait pas été pensé pour être un logo et posait de nombreux problèmes techniques d'utilisation (format trop large, trop de couleurs, impossibilité à utiliser en petite taille, etc.).

Nous avons donc lancé la réflexion sur un nouveau logo avec un groupe de travail dédié, ainsi qu'un cahier des charges défini. Le groupe et le CA ont ainsi pu examiner des propositions graphiques formulées par l'agence WAM (dans le cadre d'un mécénat de compétences) et par le Responsable communication de l'association. Le CA validera et présentera le choix final en 2023.

PREVENTION : Maquettes des livrets d'animateur

Les bénévoles des Groupes de travail « EDUCATION PREVENTIVE » et « EN ROUTE VERS MES DROITS » ont produit deux livrets à l'attention des bénévoles des comités, afin d'animer deux nouvelles actions de Prévention :

NON à toute forme de violence

Basée sur les vidéos produites dans le cadre d'une convention de mécénat 2018 entre la Fondation EDF et Enfance & Partage, cette action utilise trois films spécifiques pour différents niveaux d'âge (6ème - 5ème / 4ème - 3ème / Lycée) pour alerter sur les formes de violence (physiques, psychologiques et sexuelles).



En route vers mes droits - spécial centre de loisirs

Ce nouveau format conserve le principe des ateliers ludiques autour de quelques droits des enfants mais sans plateau de jeu. Son utilisation est donc plus simple dans le contexte des centres de loisirs.

Ces deux livrets et leurs outils complémentaires ont été maquetés et édités par le Responsable Communication et une assistante communication en CDD, en juillet / août 2022.

En 2023, un livret "NON à toute forme de violence" sera remis à chaque bénévole ayant suivi la formation sur ce module. Quant au livret "ERVMD spécial centre de loisirs", deux exemplaires seront adressés en avril / mai 2023 à chaque comité.

INFORMATIQUE : sécurisation des boîtes e-mails

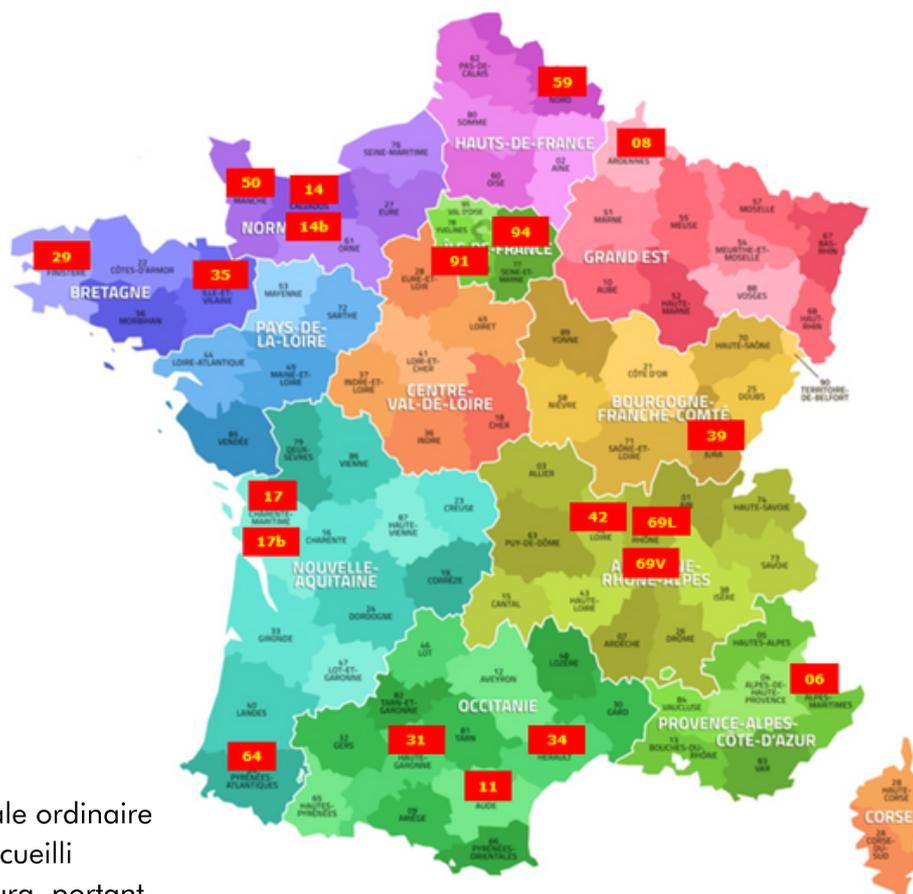
Enfance & Partage s'est engagée dans une démarche visant à mettre en place, progressivement, des règles informatiques pour sécuriser l'activité des comités et garantir la protection des données personnelles. La première étape a été de créer une adresse e-mail officielle par comité, sous la forme [appellation du comité]@enfance-et-partage.org. Le but est d'assurer des sauvegardes des messages mais aussi de permettre la gestion continue de la boîte e-mail et la sécurisation de son accès. Les comités ont été accompagnés dans la mise en place de cette nouvelle adresse e-mail d'avril à juin 2022.

CHAPITRE 2

LES ACTIONS MENÉES PAR LES COMITÉS LOCAUX

PRÉSENTATION DES COMITÉS LOCAUX

Présence des comités locaux sur le territoire national.



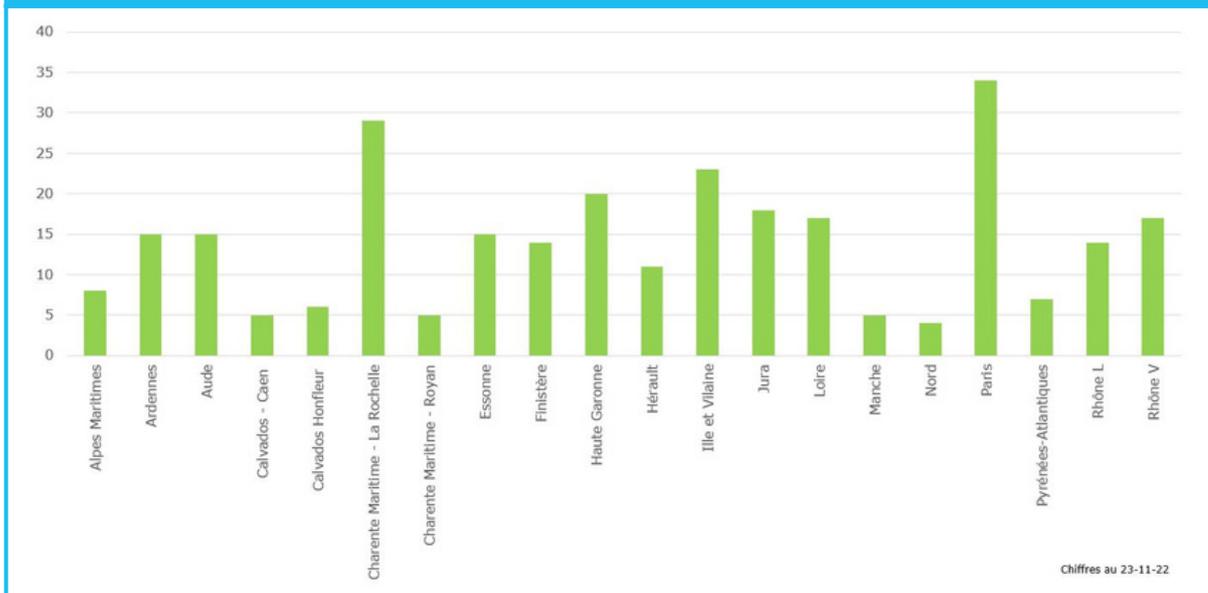
En 2022 et lors de son assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022, Enfance & Partage a accueilli 2 nouveaux comités, Bayonne et Cherbourg, portant son nombre à 19 comités + la délégation de Paris/Créteil.

Comités locaux : Cagnes sur Mer, Charleville Mézières, Narbonne, Honfleur, Caen, La Rochelle, Royan, Quimper, Rennes, Toulouse, Montpellier, Dole, Saint-Etienne, Villefranche sur Saône, Draveil, Lyon, Valenciennes, Bayonne, Cherbourg. Antenne : Paris/Créteil.

Ils représentent Enfance & Partage au niveau local auprès des institutions, des collectivités locales et autres partenaires.

L'ensemble de ces comités locaux représentent 280 bénévoles au 31 décembre 2022.

Présentation graphique de la répartition des bénévoles par comités en 2022



Les bénévoles agissent sur le terrain pour accomplir les missions de l'association en direction de la protection et défense des enfants.

Ils assurent tout ou partie des missions suivantes :

- L'animation de sessions de prévention ou d'éducation.
- Le jeu En Route Vers Mes Droits (ERVMD).
- L'accueil, l'écoute au sein de permanences physiques et ou téléphoniques.
- L'accompagnement juridique et psychologique.
- Un ensemble d'actions de communication et d'animations locales.
- La mise en œuvre de partenariats locaux pour rendre visible la cause.

Les 280 bénévoles de l'association ont en commun leur motivation personnelle afin de venir en aide aux enfants en souffrance, d'agir dans le cadre de la prévention et de développer l'image et la cause défendue par Enfance & Partage.

Ils bénéficient des formations réalisées par l'association et de l'accompagnement nécessaire lors de leur intégration dans les comités ou au siège.

LES ACTIONS MENÉES PAR LES COMITÉS

2.1. L'ACCUEIL ET L'ECOUTE DES VICTIMES

Les bénévoles des comités assurent des permanences téléphoniques locales afin de recueillir sans préjugés et avec empathie les témoignages de victimes ou de proches de victimes.

Disponibles et bienveillants, ils sont à l'écoute de chaque situation dans sa singularité. Ils guident les appelants, les accompagnent, les conseillent, les orientent vers des structures ou des professionnels spécialisés.

Ils peuvent initier les démarches d'information et/ou de signalements nécessaires dans l'intérêt de l'enfant.

2.2. L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Les familles de victimes et leurs enfants rencontrés ou écoutés au sein des comités locaux peuvent bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement psychologique, action créée au sein d'Enfance & Partage depuis 2000.

L'action des bénévoles consiste, après écoute et étude des dossiers, à orienter la victime et/ou sa famille vers des structures adaptées (CMP, centre de thérapie familiale, services sociaux, etc.) et/ou vers un réseau de psychologues de l'association pour une prise en charge par ces professionnels.

Ces derniers pourront proposer des séances de psychothérapie visant, d'une part, à aider les enfants victimes à aborder la procédure judiciaire et, d'autre part, à favoriser leur reconstruction personnelle.

Enfance & Partage essaie chaque fois que possible de prendre en charge financièrement ou soutenir au mieux les familles dans les suivis psychologiques qui se mettent en place.

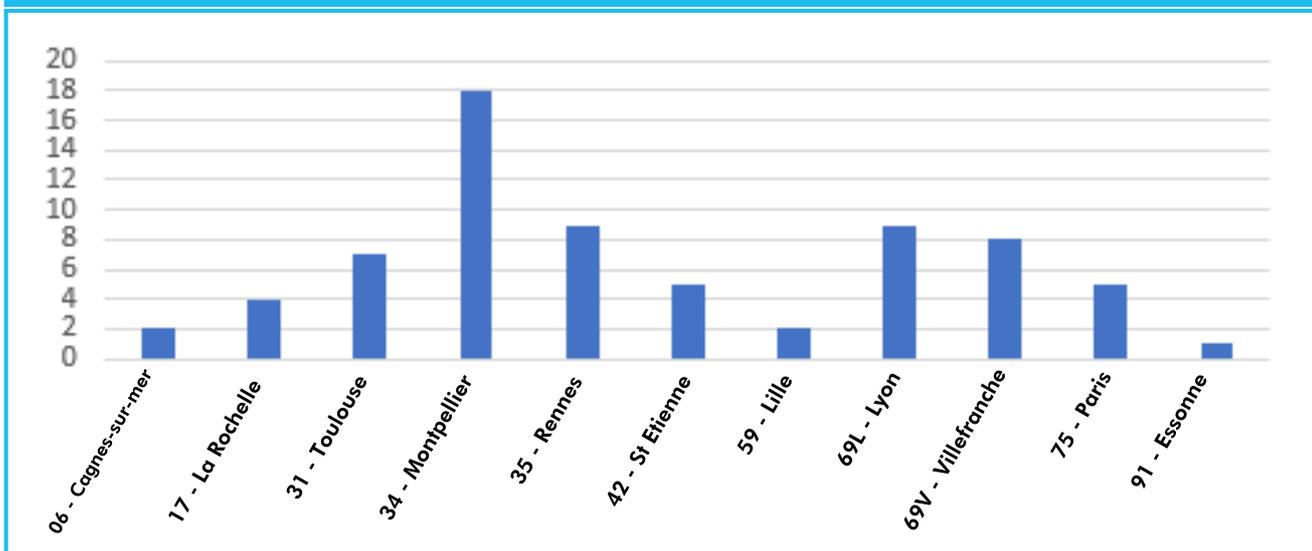
En 2022, dans les comités, 62 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge pour plus de 907 séances de thérapie avec un psychologue du réseau d'E&P, 31 psychologues exactement ont été mobilisés en 2022 pour l'accompagnement des enfants.



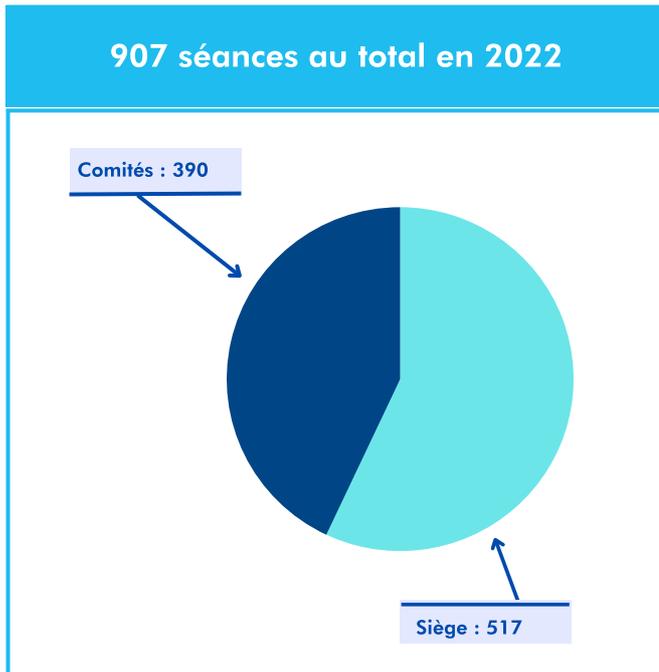
Répartition géographique des personnes suivies

06 - Cagnes-sur-mer	2
17 - La Rochelle	4
31 - Toulouse	7
34 - Montpellier	18
35 - Rennes	9
42 - Saint Etienne	5
59 - Lille	2
69L - Lyon	9
69V - Villefranche	8
75 - Paris	5
91 - Essonne	1

Répartition géographique des accompagnements psychologiques réalisés par les comités



Le financement des suivis thérapeutiques en 2022 :



2.3. L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Comme pour l'accompagnement psychologique, l'action des bénévoles consiste, après écoute et étude des dossiers, à orienter la victime ou à l'aider à réaliser les premières démarches. Elles peuvent être de plusieurs ordres : donner un premier conseil ou orientation, constituer un dossier pour signalement auprès des instances compétentes, constituer un dossier afin de réaliser un signalement auprès du procureur de la République.

Les familles des victimes et les victimes s'adressent à l'association pour être conseillées, pour être confortées dans leurs démarches et enfin de trouver un soutien et un accompagnement et/ou une orientation vers un avocat spécialisé qui prendra éventuellement le relais.

En 2022 presque tous les comités ont réalisé de l'accompagnement juridique sauf les comités des Ardennes, de Honfleur et de la Manche, et pas de retour d'informations de l'Hérault.

A noter que les comités créés en 2022 n'ont pas pu réaliser d'accompagnement juridique, leur mode de fonctionnement étant encore en construction du fait de leur nouvelle création.



Les chiffres comptabilisés montrent l'importance de l'action des comités dans l'accompagnement juridique :

- 97 situations ont été redirigées auprès des comités locaux par le Numéro Vert " Stop Maltraitance " et 30 dossiers ont été ouverts.
- 247 dossiers ont été ouverts localement.
- 16 dossiers ont fait l'objet d'une transmission d'informations préoccupantes.
- 2 dossiers ont été finalisés par un signalement au procureur.
- 32 constitutions de partie civile en cours dans les CL.
- 26 dossiers-conseils ont été constitués.

Les administrateurs ad hoc

Cet accompagnement complexe mobilise 3 bénévoles pour un accompagnement juridique et humain d'un mineur victime.

Seuls deux comités disposent d'administrateur ad hoc : le comité de la Loire (2 administrateurs) et celui de Villefranche-sur-Saône (1).

Le comité de la Loire, en 2022, a géré 58 dossiers et a pris en charge 83 mineurs.

2.4. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Enfance & Partage a toujours eu à cœur d'agir en amont pour que les enfants grandissent dans les meilleures conditions possibles.

L'association organise et réalise des actions de sensibilisation et de prévention en direction des enfants et des parents.

Les objectifs poursuivis sont :

- Informer et sensibiliser les enfants sur leurs droits ;
- Amener chaque enfant à être vigilant et acteur de son autoprotection ;
- Aider les professionnels de l'Enfance à repérer les violences et leur donner les clés pour agir.

Les bénévoles sont spécifiquement formés et ils interviennent selon des protocoles et à l'aide d'outils adaptés.

Lors de ces sessions, les enfants sont sensibilisés à la découverte de leurs droits et à l'apprentissage des bons réflexes pour se protéger de toute forme de violence physique, psychologique ou sexuelle.

L'association assure aussi une sensibilisation et une information des professionnels en contact avec les plus jeunes, afin qu'ils puissent prévenir, identifier et signaler les situations à risques.

L'association dispose d'un agrément national de l'Education Nationale, renouvelé après examen tous les 5 ans.

En 2022, l'association a déposé un dossier pour le renouvellement de cet agrément.



1/ Les actions de sensibilisation et prévention en direction des enfants : le jeu « EN ROUTE VERS MES DROITS »

Ce jeu, créé par Enfance & Partage, est destiné aux élèves des écoles primaires et collèges et à leurs enseignants. Il a pour but de faire connaître aux enfants leurs droits de façon ludique et interactive.

« En Route Vers Mes Droits » prend pour fondement la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et plus particulièrement 9 droits fondamentaux sur les 54 que compte la CIDE.

1. le Droit d'être protégé
2. le Droit à l'expression et à l'information
3. le Droit à la différence
4. le Droit aux loisirs et à une vie culturelle
5. le Droit à une famille
6. le Droit à la santé
7. le Droit à l'éducation
8. le Droit à des conditions de vie permettant le développement de l'enfant
9. le Droit à être un enfant.

Ce jeu a été conçu selon un processus pédagogique élaboré par un comité d'experts (formateurs de l'Education nationale). Animé par des bénévoles d'Enfance & Partage, « En route vers mes droits » a été conçu pour s'intégrer dans le programme d'enseignement moral et civique de l'Education nationale. Il est destiné aux élèves de CM1, CM2 et 6ème.

En jouant au jeu « En route vers mes droits », les enfants entreprennent un parcours ludique et varié (quizz, activités, débats, théâtre) qui leur permet de découvrir et d'apprendre leurs droits. A chaque fin de jeu un « diplôme » est remis à chaque élève attestant ainsi des nouvelles connaissances acquises au cours du jeu.

Le jeu ERVMD est animé par des bénévoles de l'association dans l'ensemble des comités locaux avec un rayonnement national.

En 2022, le nombre d'enfants sensibilisés par le jeu « En route vers mes droits » est de 3603, au sein de 78 écoles et 73 classes.

Pour mémoire, en 2021, le nombre d'enfants sensibilisés par le jeu « En route vers mes droits » était de 1613, au sein de 36 écoles et 83 classes.



En 2022, 12 comités ont pratiqué le jeu (9 comités en 2021) : l'Aude, Le Calvados/Honfleur, Charente Maritime/La Rochelle, le Finistère, l'Hérault, l'Ille et Vilaine, le Jura, la Loire, la Manche, le Rhône/Lyon, le Rhône/Villefranche et Paris.

7 comités n'ont pas exercé d'activité jeu « ERVMD » en 2022, soit par manque de bénévoles, soit parce qu'ils sont en situation de démarrage : les Alpes-Maritimes, la Charente-Maritime Royan, l'Essonne, la Haute Garonne, les Pyrénées Atlantiques, le Nord, le Calvados Caen.

Le Finistère, après avoir achevé la formation des bénévoles grâce au soutien de l'Ille et Vilaine, a pu commencer à intervenir en milieu scolaire et en centres de loisirs.

La Manche, bien que comité nouvellement créé mais encadré par le Calvados-Honfleur, a pu faire une présentation dans un centre de loisirs.

L'Hérault a transmis ses résultats cette année. La commission les en remercie. Aucun retour n'a été fait par le comité des Ardennes, malgré les diverses relances.

Nombre total d'écoles		78
Nombre de classes sensibilisées		240
Nombre d'enfants sensibilisés		3603
Classes de CM1 :	classes élèves	73 1623
Classes de CM2 :	classes élèves	70 1504
Classes de 6ème	classes élèves	2 38
Classes autres niveaux :	classes élèves	22 438

Le bilan national de l'année 2022 : les animations dispensées ont atteint un niveau supérieur aux années 2018-2019 qui pourtant constituaient des années référence en matière de présentation et animation avec le jeu ERVMD.

Cette année 2022 montre une dynamique retrouvée dans la mise en place des animations et un rythme d'intervention supérieur aux années d'avant la pandémie.

Organisation du jeu ERVMD

4041 heures de bénévolat annuelles

2 / L'Éducation préventive

Les actions de formation dans le cadre de l'éducation préventive se déroulent dans les établissements scolaires – de la grande section de maternelle au lycée – et dans les centres de loisirs.

Elles visent notamment à apprendre aux enfants à reconnaître les comportements anormaux.

Il s'agira de les inciter à être vigilants et prudents face aux risques potentiels, de devenir acteurs de leur autoprotection, de demander de l'aide à un adulte et surtout de ne pas s'enfermer dans le silence.

L'intervention en classe est animée par les bénévoles d'Enfance & Partage qui suivent en amont une double formation : **cursus générique Enfance & Partage** et **cursus d'éducation préventive**.

Des modules de formation alternant apports théoriques et mises en situation pratiques leur permettent de maîtriser l'utilisation des supports développés par Enfance & Partage avec l'aide d'un Comité d'experts.

Chaque animation, établie selon un protocole précis, se déroule de façon interactive, ludique et positive à l'aide de fiches et d'outils adaptés à chaque âge. Dialogues, saynètes, jeux de rôles sont autant d'éléments dynamiques qui sollicitent la réflexion des enfants et les échanges sur des sujets délicats comme le respect des autres et de l'intégrité de chacun, l'interdiction absolue des atteintes à la personne, l'autoprotection, etc.

Ces outils ont été validés par un groupe d'experts. Ils visent à sensibiliser les enfants aux situations à risques et leur donner les moyens de se protéger.

Ces éléments d'appréciation, renforcent leur vigilance et leur capacité à évaluer et contourner les risques.



En 2022, 7153 enfants ont été formés au sein de 332 classes : une activité en très forte augmentation (en 2021, 3896 enfants ont été formés au sein de 59 écoles et 196 classes).

Nombre total d'écoles		59
Nombre de classes sensibilisées		332
Nombre d'enfants sensibilisés		7153
Classes de maternelles :	classes élèves	83 1691
Classes du CP au CM2 :	classes élèves	156 3039
Classes de la 6ème à la 3ème :	classes élèves	72 1909
Classes autres niveaux :	classes élèves	21 514

Une satisfaction pour les retours des comités pour 2022 : en effet, on constate que 18 ont adressé leurs fiches bilan.

Les deux nouveaux comités de La Manche et des Pyrénées Atlantiques sont en situation de démarrage et n'ont pas commencé l'activité d'éducation préventive

Le bilan présenté des actions a concerné 13 comités

- Alpes-Maritimes - Cagnes-sur-mer · Ardennes : Charleville-Mézières · Aude / Narbonne · Calvados-Honfleur · Charente Maritime / La Rochelle · Charente Maritime / Royan · Essonne-Draveil · Ille et Vilaine / Rennes · Jura / Dôle · Loire / St Etienne · Nord / Valenciennes · Paris / Créteil · Rhône / Lyon.
- 5 comités n'ont pas réalisé d'actions d'éducation préventive : Calvados - Caen, Finistère-Quimper, Haute Garonne -Toulouse, Hérault-Montpellier, Rhône-Villefranche. Ceci pour des raisons diverses : des difficultés à relancer l'activité après la pandémie ou un manque de bénévoles ou de personnes formées.
- 8 comités ont produit ces retours : les Alpes Maritimes-Cagnes sur Mer, l'Aude / Narbonne, Calvados-Honfleur, la Charente Maritime / La Rochelle, la Charente Maritime / Royan, Essonne- Draveil, la Loire / St Etienne, le Jura / Dôle, le Rhône / Lyon, l'Ille et Vilaine / Rennes, le Nord / Valenciennes et Paris / Créteil.
- 7 comités n'ont pas assisté à des formations éducation préventive : l'Essonne- Draveil / Haute-Garonne -Toulouse / Rhône/Villefranche, le Calvados-Honfleur / Calvados-Caen / le Finistère-Quimper /Alpes-Maritimes-Nice.
- 2 comités n'ont pas fait de retour : l'Hérault Montpellier / Ardennes-Charleville.



Comme pour le jeu, une dynamique et une reprise totale de l'activité.

En effet, si 2021 avait amorcé une belle remontée après la pandémie, nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, nous avons atteint le pic le plus élevé d'activité en éducation préventive depuis 2017.

L'année 2019 ayant été à ce jour la plus performante, nous la prendrons à titre de comparaison.

Un comparatif 2019 : nous sommes intervenus dans 332 classes en 2022, pour 243 en 2019.

Nous avons informé 7153 élèves en 2022, pour 5338 en 2019.

Education préventive

1551 heures de bénévolat soit plus l'équivalent d'un mi-temps annuel.

332 interventions mobilisant plus de 508 bénévoles.

3 / La sensibilisation des professionnels un outil en direction des professionnels de la petite enfance, le dispositif de sensibilisation appelé P.R.E.S.A (Prévenir, Repérer, Ecouter, Signaler, Agir).

Les bénévoles, spécifiquement formés, mènent des actions d'information en direction des professionnels : sensibilisation aux risques de toutes formes de violences faites aux enfants, et d'éducation aux gestes d'autoprotection, notamment en matière d'agressions sexuelles.

Cet outil support de sensibilisation aux questions de violence faite aux enfants a été créé en 2015 et a été élaboré à partir du guide « Agir contre la maltraitance » conçu par Enfance & Partage.

L'outil P.R.E.S.A identifie les différents types de violences faites aux enfants ainsi que les signaux d'alerte. Il informe sur les circuits administratifs et judiciaires, les outils d'intervention et de signalement ou d'information préoccupante.

Ces formations ont concerné différents publics : infirmières, aides-soignantes, personnel périscolaire, animateurs temps de vie scolaire, enseignants et futurs enseignants.

En 2022

27 interventions ont été réalisées par 63 bénévoles et bénévoles en situation d'observation, auprès de 323 personnes (228,5 heures de temps mobilisées).

En 2021, 35 interventions ont été réalisées par une formation dispensée à 462 personnes et par 38 bénévoles et 14 bénévoles en situation d'observation. 545 heures de temps mobilisées.

PRESA

228.5 heures de bénévolat, mobilisant plus de 63 bénévoles



2.5. LES ANIMATIONS LOCALES ET INTERNES AUX COMITÉS

Les comités, les bénévoles relaient les missions de l'association. Ils mettent en place des partenariats avec les entreprises locales, collaborent avec les structures institutionnelles et mènent des missions de communication et de promotion de leur comité.

Ils participent à des animations, des forums, des expositions, salons, concerts spectacles pour présenter les activités et actions de l'association aux différents publics de ces rencontres.

Ils réalisent des opérations de communication auprès des commerçants, des rencontres avec les radios locales, les journalistes de presse locale, des collectes de fonds pour financer les actions, présentations et animations de leurs comités.

Une vie réelle et intense pour les comités.

En effet, les délégués animent de nombreuses réunions, rencontres qui constituent, avec les bénévoles, des moments :

- d'organisation des activités du comité,
- d'échanges sur les dossiers en cours,
- de réflexions sur les thématiques locales.

Actions	Description rapide de l'action
Analyse de pratiques et formations au sein du comité	Réunions équipe prévention, réunion avec la présidente E&P, RGPD, Microsoft 365, retour de formation, présentation ERVMD, présentation films ados.
Manifestations CIDE TAP centres de loisirs hôpitaux...	Ateliers VEO, rallye des droits de l'enfant, fête de la CIDE, journée CIDE, marche rose marathon.
Conférences	VEO Maison de la prévention, lycées, asso, mairies, conférence SBS, enfant au cœur du conflit, SBS, utilisation des réseaux sociaux, intervention avocat, colloque violences sexuelles.
Forums	Forum des associations, AG des asso avec lesquelles on travaille, violences conjugales.
Développement des partenariats	Rencontres partenaires institutionnels, mairies, départements, entreprises, banques, commerces.
Salons	Stand E&P sur le SBS, marché Brignais, stand les chatouilles, forums des associations, Fête des associations.
Expositions	SBS, Rotary Balade 3V.
Rencontres avec d'autres associations (E- enfance...)	Paroles de femmes, UDAF, préparation rallye, petit déj. au CIDFF, collecte/distribution livres/peluches, réunions interassocs organisées par municipalité, quinzaine de la parentalité, lien asso Femmes debout (violences conjugales), comité local de santé mentale, Morraine et vous, Arche de Noé.
Concerts spectacles Evènements sportifs	Soirées étudiants, concerts gratuits, théâtre au profit du comité, concert Enfants de l'espoir avec Rotary club, Marathons locaux.



Cette année, plus de 500 bénévoles ont participé à ces animations, pour plus de 150 rencontres et 3900 heures de bénévolat.

Ces actions ont été réalisées par les 12 comités suivant :

Aude / Narbonne, Ardennes / Charleville-Mézières, Calvados-Honfleur, Charente Maritime / La Rochelle, Charente Maritime / Royan, Essonne / Draveil, Finistère / Quimper, Jura / Dôle, Loire / St Etienne, Nord / Valenciennes, Rhône / Lyon, Paris / Créteil.

CHAPITRE 3

LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Enfance & Partage est une association indépendante dont le modèle économique repose essentiellement sur trois éléments :

- La mobilisation de ses bénévoles.
- La gratuité de l'ensemble de ses services et actions proposées aux victimes et bénéficiaires.
- Le développement de ressources d'ordre privé.

Ces choix permettent à l'association de lui garantir son indépendance vis-à-vis de tous prescripteurs publics et de confirmer sa liberté d'action.

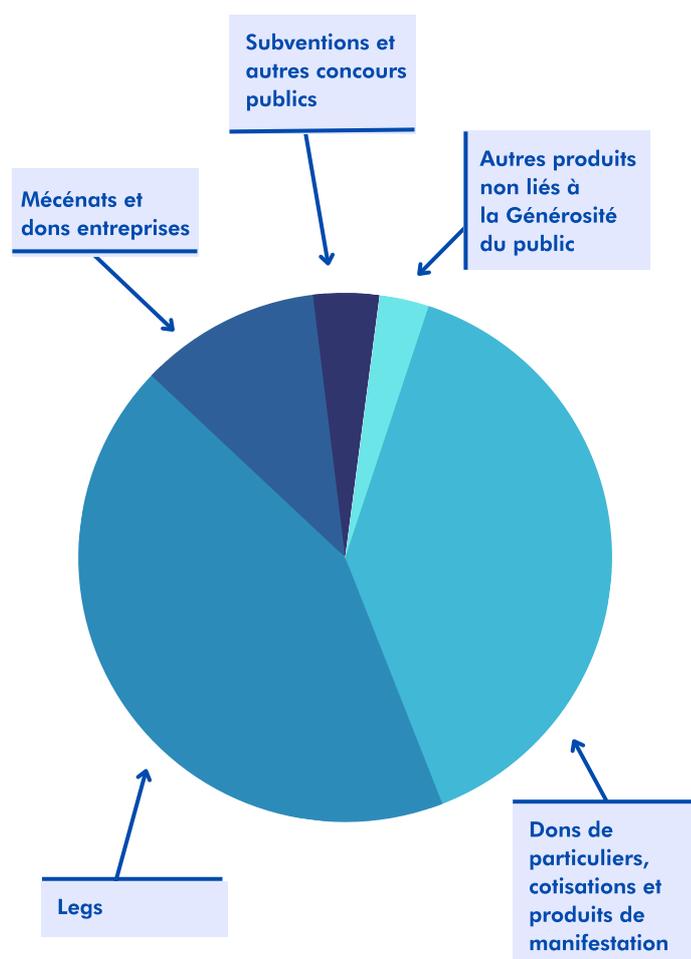
Pour les mener à bien, l'association développe essentiellement 3 types de ressources :

- Les libéralités (legs, donations, assurances-vie),
- Les dons des particuliers,
- Les partenariats avec les entreprises (mécénat et parrainage).

L'ensemble de ses actions sont aujourd'hui réalisées grâce à la générosité des donateurs individuels, testateurs, philanthropes et entreprises partenaires.

Répartition des produits et charges selon CROD (Compte de résultat par origine et destination) :

Produits	%
Dons de particuliers, cotisations et produits de manifestation	(39%)
Legs	(43%)
Mécénat et dons entreprises	(11%)
Subventions et autres concours publics	(4%)
Autres Produits non liés à la Générosité du Public	(3%)



3.1. LES LIBÉRALITÉS (LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE)

Enfance & Partage reçoit des **libéralités** de la part de particuliers.

Le **legs** est une transmission de patrimoine par testament. Lors de la rédaction de son testament, le légataire (la personne qui signe le testament) peut décider de faire bénéficier tout ou partie de ses biens à un légataire (la personne morale ou physique qui reçoit ces biens).

Enfance & Partage peut être désignée comme légataire et recevoir des biens au décès d'une personne qui a décidé de soutenir la lutte contre la maltraitance faite aux enfants.

Notre association E&P étant reconnue d'utilité publique, ces sommes recueillies sont exonérées de droits de succession et ainsi intégralement consacrées à nos missions.

L'**assurance-vie** est un contrat d'épargne qui permet de constituer un capital par le biais de versements. Elle peut être faite au profit d'une association comme Enfance & Partage.

3.2. LA COLLECTE DE DONS

Enfance & Partage reçoit des dons de la part de donateurs individuels. Pour cela, l'association envoie régulièrement des messages d'appels à dons au grand public.

En 2022, cinq courriers ont été envoyés à des personnes qui étaient déjà donatrices ou bien à des personnes potentiellement intéressées par notre cause. Suite à ces envois, près de **6 000 donateurs ont accepté de nous faire un don.**

La plupart de ces dons ont été faits par chèque. En effet, aujourd'hui encore, le courrier « papier » et le moyen de paiement « chèque » restent fortement ancrés dans les habitudes des donateurs en France.



En même temps, une transition tranquille s'opère vers le numérique. Les dons par carte bancaire faits sur Internet sont en croissance d'année en année. En 2022, ils représentent environ 18 % du montant total (environ 80 k€).

Les dons par prélèvement automatique constituent une autre manière de donner, simple pour le donateur et efficace pour l'association. Ils nous permettent de bénéficier d'une ressource stable et prévisible. En 2022, environ **100 k€ ont été versés par prélèvement automatique.**

Traditionnellement envoyés par courrier, les reçus fiscaux suivent également la tendance numérique et de plus en plus de donateurs préfèrent recevoir leur reçu fiscal par email.

Rappelons qu'ils permettent aux donateurs assujettis à l'impôt sur le revenu de bénéficier d'une réduction de 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Devant l'importance de cette ressource issue de la générosité du public, le recrutement du poste de **Responsable de collecte de fonds auprès du grand public a été relancé en service.** Ce service gère les campagnes d'appel à dons mais également la relation avec les donateurs.

Une réflexion globale a été initiée pour optimiser le service de collecte et de nouveaux outils ont commencé à être déployés :

- un nouveau système de gestion de la relation donateurs et des campagnes d'appel à dons (CRM), plus performant et sécurisé,
- une externalisation de l'envoi des reçus fiscaux, permettant un service plus rapide et régulier,
- la rédaction systématique de procédures pour plus d'efficacité dans les traitements et une meilleure prévention des risques,
- une amélioration de l'information des donateurs, très demandeurs des nouvelles de l'association.

Les donateurs particuliers sont nos premiers contributeurs et nos meilleurs soutiens. Tout est donc mis en œuvre pour les servir au mieux et mériter leur confiance.

Organisation de la mission Collecte

1 salarié à temps partiel en 2022, objectif temps plein au 1er janvier 2023

3.3. PARTENARIAT ENTREPRISES (MÉCÉNAT ET PARRAINAGE)

La mission du Service partenariats entreprises est de développer des collaborations avec des personnes morales de droit privé (entreprises, associations, fondations, fondations d'entreprises, etc.) afin qu'elles soutiennent financièrement l'association et/ou se mobilisent à ses côtés soit par :

- un don numéraire (don financier),
- un don en nature (matériels, marchandises),
- un don en mécénat de compétence (mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser une mission précise ou des tâches courantes).



2022, a été marquée par un contexte géopolitique et économique complexe aux répercussions multiples pour les entreprises : crise énergétique, raréfaction de certaines matières, difficulté d'approvisionnement, inflation, perspectives incertaines etc.

Néanmoins, dans l'ensemble, les partenaires de l'association lui sont restés fidèles et ont reconduit leur soutien : BDFugue, Change ma vie, Groupe Elancia, LVL, Spie Nucléaire, Tim free etc.

Pour la 2e année consécutive, les Galeries Lafayette de Nantes ont mis en place un arrondi en caisse au profit de l'association du 15 juin au 31 août 2022.

En termes de développement, de nouvelles entreprises ont décidé de soutenir l'association comme les Laboratoires Expanscience ou la Fondation Pierre et Vacances Center Parcs.

Enfance & Partage a également été sélectionnée par la Fondation Française des Jeux dans le cadre de son appel à projets favorisant l'égalité des chances.

Enfin, l'association a poursuivi son partenariat avec l'entreprise de services numériques Apside.

Organisation de la mission Mécénat Entreprises

1 salariée à temps plein

PRINCIPAUX PARTENAIRES 2022

Dons financiers

BDfugue

Librairie en ligne spécialisée en bandes dessinées, comics et mangas :
Reversement d'un don financier sur chaque livraison effectuée.

Change ma vie

Podcast de coaching et de développement personnel :
Don financier.

EXPANSCIENCE[®]
LABORATOIRES

Laboratoire pharmaceutique spécialisé dans la dermo-cosmétique, rhumatologie et dermatologie :
Don financier et actions de visibilité au profit de l'association.

FONDATION
D'ENTREPRISE
FDJ

Opérateur de la loterie nationale, de jeux d'argent et de hasard :
Don financier dans le cadre d'un appel à projets favorisant l'égalité des chances.

Fondation
Groupe Pierre & Vacances
Center Parcs

Résidences de tourisme :
Don financier, don en nature et don en mécénat de compétences.

Galeries
Lafayette
NANTES

Grand magasin :
Don financier via un arrondi en caisse 15 juin au 31 août 2022.

GRUPE
ELANCIA

Promotion, création et exploitation de centres commerciaux et d'hôtels de luxe :
Dons financiers via diverses opérations solidaires.

Groupe
SETIN

Fourniture de matériels et de matériaux pour le bâtiment et l'industrie :
Don financier via une opération solidaire.

NE JETONS PLUS
LVL
ALORISONS.

Collecte et valorisation de cartouches d'impression vides :
Reversement d'un don financier pour chaque cartouche d'impression réutilisable collectée.



Développement d'outils de générosité embarquée :

Opérateur technique de l'arrondi en caisse réalisé avec les Galeries Lafayette de Nantes.



Filiale nucléaire du Groupe SPIE :

Don financier.



Cabinet de recrutement de freelances SAP et expert sourcing IT :

Don financier.

Dons et mécénats de compétences



Régie publicitaire :

Don financier et mécénat de compétences (conception et impression de l'agenda Enfance & Partage).



Entreprise de services numériques :

Développement d'une plateforme en ligne pour gérer et suivre les appels téléphoniques (Numéros Verts Stop Maltraitance et Allo Parents Bébé et aux standards des Comités).



Cabinet d'avocats

Dons en nature



Maison d'édition d'ouvrages pour enfants :

Don de livres d'éveil, de jeux et de loisirs créatifs neufs pour les enfants.



Fabriqueur et importateur de peluches :

Don de peluches, de poupées et d'accessoires de jeux neufs pour les enfants.



enfance & partage

Enfance & Partage
5/7 rue Georges Enesco
94000 Créteil
Tél : 01.55.25.65.65
contact@enfance-et-partage.org
www.enfance-et-partage.org